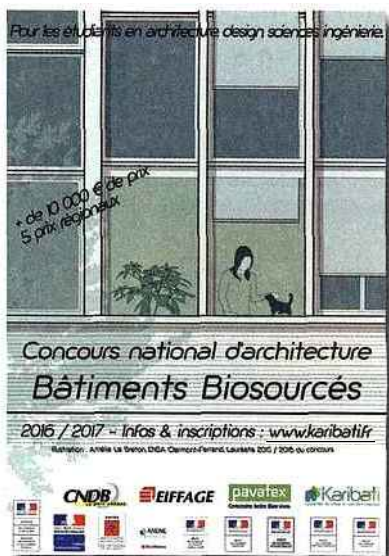




Construction

Ouverture des inscriptions au concours "Bâtiments Biosourcés"

Les inscriptions au concours national d'architecture "Matériaux biosourcés 2016-2017" sont ouvertes jusqu'au 30 avril. Et cette année, des prix à l'échelle régionale sont organisés, notamment en Île-de-France où l'Arene (Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies) et ses partenaires proposent à des étudiants de concourir en équipes multidisciplinaires. Gratuit et ouvert aux étudiants franciliens en architecture, éventuellement associés à des étudiants d'autres écoles ou d'autres disciplines, le concours doit porter sur un projet de construction ou de réhabilitation situé en Ile-de-France, intégrant des matériaux biosourcés, selon



les critères du niveau 3 du label "Bâtiment biosourcé". A la clé, plus de 10.000 euros de prix pour les lauréats nationaux et régionaux, une présentation des projets gagnants lors de la remise des prix nationale ainsi qu'une publication dans une revue d'architecture. Le concours est porté par Karibati. En Île-de-France, il est accompagné et financé par la Dreia Île-de-France (Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement), l'Ademe Île-de-France et l'Arene Île-de-France, ainsi que par les entreprises Eiffage et Pavatex. D'autres régions s'engagent : Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est, Nouvelle Aquitaine et Occitanie.

>> Informations détaillées et inscription sur [www.karibati.fr/ concours-darchitecture-batiments-biosourcés-2016](http://www.karibati.fr/concours-darchitecture-batiments-biosourcés-2016)